

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 25 août 1983

9 h Salon du Chancelier Edifice Taillon
Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Gilbert Finn, président
 Adrien Bérubé
 Lorraine Bourque
 Armand Caron
 Normand Carrier
 Denis Cormier
 Gilberte Couturier-LeBlanc
 Georgette Durand
 Léandre Desjardins
 René Didier
 Jeannette Doucet
 Georges François
 Jeanne d'Arc Gaudet
 Frédéric Grognier
 Clarence Jeffrey

PRESENTS

Léonard LeBlanc
 Albert Lévesque
 James Lockyer
 Louis Malenfant
 Ward O'Neill
 Ronald Pettigrew
 Marielle Préfontaine
 Jean-Guy Rioux
 Gilmen Smyth
 Noyan Turkkan
 Yves Volpé
 Velma Wade
 Francis Weil
 Viateur Viel, invité
 Gilles Long, secrétaire

EXCUSES: Mehdi Attia, Gille Bernier, Réal Gauthier, Gary Long, Thérèse Finn-McGraw, Brian Newbold, Cyrille Simard, Jean-Guy Vienneau, Médard Collette, invité.

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Ouverture de l'assemblée par le président	3
2. Correspondance	3
3. Adoption de l'ordre du jour	3
4. Adoption du procès-verbal SAC-830228	3
5. Affaires découlant du procès-verbal	
5.1 Résolution 06: cours de chimie	3
5.2 Résolution 31: sous-comité de la formation générale	4
5.3 Résolution 32: comité, qualités personnelles et habiletés sociales	4
5.4 Résolution 47: condition d'admission: étudiants étrangers	4
5.5 Résolution 49: "Faculté de génie"	4
6. Réception du procès-verbal BDS-830810	4
7. Règlements universitaires: modifications	
7.1 Règlement universitaire 18.2	5
7.2 Règlements universitaires 8.3.5 1) et 2)	5
7.3 Règlement universitaire 8.3 2	6
8. Distribution des notes (CUM)	6

TABLE DES MATIERES (suite)

9.	Rapports, comités du Sénat	
9.1	Comité d'attestation d'études	7
9.2	Comité d'appel	7
9.3	Comité supérieur des admissions	8
9.4	Conseil de l'Education permanente	8
10.	Rapports des doyens, directeurs, dsp	
10.1	Bibliothèque Champlain	8
10.2	Ecole de nutrition et d'études familiales	8
10.3	Faculté des études supérieures et de la recherche	9
10.4	Faculté des arts	9
10.5	Faculté d'administration	10
10.6	Ecole de droit	10
10.7	Faculté des sciences sociales	10
10.8	Faculté des sciences et de génie	10
10.9	Faculté des sciences de l'éducation	11
10.10	Ecole des sciences infirmières.....	11
10.11	Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	11
10.12	Centre universitaire de Shippagan	12
11.	Admission-Réadmission 1983-84.....	12
12.	Nominations	
12.1	Bureau de direction du Sénat	12
12.2	Comité d'appel (CUM)	12
12.3	Comité d'attestation d'études	13
12.4	Comité de sélection, grades honorifiques	13
12.5	Comité supérieur des admissions (CUM)	13
12.6	Comité conjoint de la planification	14
13.	Prochaine réunion.....	14
14.	Clôture.....	14
	Annexes.....	15

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 5.

2. CORRESPONDANCE

Lettre de Léonard J. LeBlanc (1983 08 24) dans laquelle il soumet sa démission comme membre du Comité conjoint de la planification.

RESOLUTION 01-SAC-830825

Il est proposé par Frédéric Grogner et appuyé par Jeannette Doucet

"Que la démission de Léonard J. LeBlanc comme membre du CCJ soit acceptée."

Vote unanime ADOPTE.

La nomination d'un nouveau membre est reporté à la rubrique 12.

A noter que M. LeBlanc continuera à faire partie du CCJ à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RESOLUTION 02-SAC-830825

Il est proposé par René Didier et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé."

Vote unanime ADOPTE.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-830228

Correction:

Page 14, Résolution 48: enlever le "s" à mathématiques.

RESOLUTION 03-SAC-830825

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Jeanne d'Arc Gaudet

"Que le procès-verbal SAC-830228 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

5. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

5.1 Résolution 06: cours de chimie (document 18)

RESOLUTION 04-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Léandre Desjardins

"Que la Faculté des sciences et de génie soit autorisée à continuer à inscrire à l'ancien programme de majeur en chimie les étudiants des 3e et 4e années qui étaient inscrits audit programme pendant l'année universitaire 1982-83;

Que les anciens cours de chimie ci-après présentés et déjà abolis par le Sénat à compter du 1er juillet 1983 soient maintenus dans la banque des cours de l'Université jusqu'au 30 juin 1984: CH 3101,

CH 3111, CH 3222, CH 3402, CH 3411, CH 4000, CH 4111, CH 4423 et CH 4922 (26 crédits);

Que la date d'entrée en vigueur du 1er juillet 1983 des nouveaux cours de chimie ci-après présentés et déjà approuvés par le Sénat soit reportée au 1er juillet 1984: CH 3182, CH 3213, CH 3733, CH 4094, CH 4443, CH 3472, CH 3313, CH 3323 et CH 4123 (26 crédits)."

Vote unanime ADOPTE.

5.2 Résolution 31: sous-comité de la formation générale

Ledit Comité est présentement en voie de formation. Afin d'assurer la continuité dans l'étude, le Comité des programmes a demandé aux membres du Comité d'étude de la formation générale de faire partie du sous-comité. Il faudra également assurer la représentation du corps professoral et du corps étudiant. D'aucuns soutiennent qu'au moins une femme devrait faire partie dudit Comité. De son côté, l'ABPUM a soumis une liste de trois professeurs intéressés.

M. le Président s'explique assez mal que le Comité n'ait pu encore être formé lorsqu'on considère que le Sénat a pris la décision de le créer en février dernier. Il espère que le Comité des programmes pourra s'entendre sur la composition définitive dès sa prochaine réunion.

5.3 Résolution 32: comité, qualités personnelles et habiletés sociales

La Direction générale n'a pas procédé à la formation du Comité. Pour une raison bien simple: il lui paraissait logique de former d'abord le sous-comité de la formation générale avant d'envisager la création du deuxième comité.

5.4 Résolution 47: condition d'admission: étudiants étrangers (document 22)

RESOLUTION 05-SAC-830825

Il est proposé par Louis Malenfant et appuyé par Lorraine Bourque "Que la Résolution 47-SAC-830228 soit abrogée et remplacée par:

L'Université de Moncton est une institution de langue française. L'étudiant doit être en mesure de démontrer une connaissance suffisante du français. Dès son arrivée à l'Université, il aura à subir à cet effet un test d'aptitudes en français oral et écrit."

Vote unanime ADOPTE.

5.5 Résolution 49: "Faculté de génie"

Au cours du premier semestre se fera une étude des structures académiques de l'Université. La question "Faculté de génie" sera abordée dans le cadre de ladite étude.

6. RECEPTION DU PROCES-VERBAL BDS-830810

RESOLUTION 06-SAC-830825

Il est proposé par Gilmen Smyth et appuyé par Jeannette Doucet "Que le procès-verbal BDS-830810 soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

7. REGLEMENTS UNIVERSITAIRES: MODIFICATIONS (document 21)

7.1 Règlement universitaire 18.2

RESOLUTION 07-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le règlement universitaire 18.2 soit modifié pour se lire:

Sauf exception approuvée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, pour obtenir un deuxième diplôme de maîtrise, l'étudiant doit avoir complété à l'Université de Moncton au moins vingt-quatre(24) crédits en plus des exigences de sa première maîtrise, et avoir complété tous les cours requis dans le programme de la seconde maîtrise."

Vote

unanime

ADOPTE.

7.2 Règlements universitaires 8.3.5 1) et 2)

Corrections 8.3.5 1):

Il faut lire "Le doyen/directeur pourra";
Si les deux (2) ... baccalauréat libre ou du majeur de
baccalauréat...

RESOLUTION 08-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Velma Wade

"Que les règlements universitaires 8.3.5 1) et 2) se lisent: 8.3.5 1)

Baccalauréat libre, avec majeur et mineur:

Pour poursuivre son programme, l'étudiant doit obtenir une moyenne pondérée d'au moins 1.0 pour chaque année en cours et maintenir une moyenne cumulative de 1.5 ou plus. Le doyen/directeur pourra accepter conditionnellement un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.0 et 1.5. Cet étudiant sera tenu d'augmenter sa moyenne cumulative à 1.5 ou plus. Si les deux(2) conditions concernant les moyennes pondérée et cumulative ne sont pas remplies, il devra se retirer de son programme de baccalauréat libre ou du majeur de son programme de baccalauréat avec majeur et mineur, selon le cas.

8.3.5 2) Baccalauréat spécialisé, avec spécialisation; diplôme en sciences de la santé, en secrétariat bilingue, en techniques administratives:

Pour poursuivre son programme, l'étudiant doit obtenir une moyenne pondérée d'au moins 1.5 pour chaque année en cours et maintenir une moyenne cumulative de 2.0 ou plus. Le doyen/directeur pourra accepter conditionnellement un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.5 et 2.0. Cet étudiant sera tenu d'augmenter sa moyenne cumulative à 2.0 ou plus. Si les deux(2) conditions concernant les moyennes pondérée ou cumulative ne sont pas remplies, il devra se retirer de son programme de cours."

En faveur 19

Contre 2

Abstentions 5

ADOPTE.

7.3 Règlement universitaire 8.3.2

RESOLUTION 09-SAC-830825

Il est proposé par Clarence Jeffrey et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que la modification du règlement 8.3.2 soit considérée."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 10-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Lorraine Bourque

"Que la définition de la moyenne cumulative du règlement 8.3.2 se lise:

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque année à compter de la deuxième année. Elle englobe tous les cours réussis qui figurent au programme. Dans le cas où il y a eu répétition d'un cours, cette moyenne n'inclut que la lettre finale la plus élevée de ce cours. Il est à remarquer que tous les cours suivis, même s'ils n'entrent pas dans le calcul de cette moyenne, demeurent inscrits au dossier universitaire avec la lettre obtenue entre parenthèses."

En faveur 25 Abstention 1 ADOPTE.

RESOLUTION 11-SAC-830825

Il est proposé par Jeannette Doucet et appuyé par Adrien Bérubé

"Que les modifications aux règlements 18.2, 8.3.5 1) et 2), et 8.3.2 entrent en vigueur immédiatement."

En faveur 22 Abstentions 4 ADOPTE.

Si cette résolution crée des problèmes, ils seront soumis pour considération à la prochaine réunion du Sénat.

8. DISTRIBUTION DES NOTES (CUM) (document 19)

M. Léonard LeBlanc en fait la présentation. Il indique que ces statistiques ont été compilées avec l'aide du Registrariat.

Corrections:

2e cycle, Nutrition et études familiales, colonne MOYENNE**:

EF, au lieu de "0", lire 3.6
TOTAL, au lieu de "1", lire 3.4

Après la présentation de M. LeBlanc, M. le Président fait remarquer que le tableau révèle des choses inquiétantes. Il cite en exemple le très grand nombre d'abandons de cours. Il invite les commentaires des membres du Sénat.

Remarques:

- un membre souligne qu'il s'agit ici d'un document qui a le mérite d'être objectif; en ce sens, il constitue un excellent document de travail. Il faut quand même se rappeler qu'il y a beaucoup de variables sous-jacentes. Il importe donc de s'en servir avec prudence.
- à propos des abandons de cours, un membre suggère la formation d'un comité qui se pencherait sur le problème.
- y aurait-il lieu d'avancer la période permise pour l'abandon

9.3 Comité supérieur des admissions (document 03)

Présentation: Gilles Long

RESOLUTION 15-SAC-830825

Il est proposé par Gilmen Smyth et appuyé par Armand Caron

"Que le rapport du Comité supérieur des admissions soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

9.4 Education permanente (document 04)

Présentation: Lorraine Bourque

En réponse à une question, Mme Bourque précise que cette année le Conseil de l'Education permanente n'a tenu qu'une seule réunion, mais qu'il en tiendra au minimum quatre au cours de la prochaine année universitaire. Un membre fait remarquer qu'il serait plus exact de dire qu'il s'agit du rapport de l'Education permanente du CUM et non pas de l'Université.

RESOLUTION 16-SAC-830825

Il est proposé par Lorraine Bourque et appuyé par Georgette Durand "Que le rapport de l'Education permanente soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

Le Recteur adjoint du CUS se demande où en est rendu le dossier de la Maîtrise en éducation.

10. RAPPORTS DES DOYENS, DIRECTEURS, DSP

10.1 Bibliothèque Champlain (document 11)

Présentation: Albert Lévesque

RESOLUTION 17-SAC-830825

Il est proposé par René Didier et appuyé par Velma Wade

"Que le rapport du Bibliothécaire en chef soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.2 Ecole de nutrition et d'études familiales (document 05)

Présentation: Marielle Préfontaine

Elle souligne tout d'abord que Soeur Georgette Durand a obtenu, en juin dernier, son doctorat.

En ce qui a trait au recrutement, le phénomène n'est pas particulier à l'Université de Moncton. Plusieurs universités ont changé leur orientation qui est plutôt axée sur le développement social, communautaire. Les programmes de nutrition et d'alimentation ne rencontrent pas de problèmes de recrutement. Les programmes en souffrance: enseignement et sciences familiales.

RESOLUTION 20-SAC-830825

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Léonard LeBlanc

"Que le rapport du Doyen de la Faculté des arts soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.5 Faculté d'administration (document 09)

Présentation: René Didier

Selon le Doyen, un des objectifs prioritaires de la Faculté est d'augmenter le nombre de professeurs détenteurs du doctorat.

RESOLUTION 21-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Frédéric Grogner

"Que le rapport du Doyen de la Faculté d'administration soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.6 Ecole de droit (document 10)

Présentation: James Lockyer

Selon M. Lockyer, le nombre d'étudiants en première année sera plus grand cette année que l'an dernier. Il faudrait, selon lui, se demander s'il est temps de lancer une campagne de recrutement vraiment "professionnelle".

RESOLUTION 22-SAC-830825

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Lorraine Bourque

"Que le rapport du Doyen de l'Ecole de droit soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.7 Faculté des sciences sociales (document 12)

Présentation: Léandre Desjardins

Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en économie s'est accru. Il semble que les étudiants, au sortir de l'école secondaire, sont mieux informés des exigences de cette discipline.

RESOLUTION 23-SAC-830825

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le rapport du Doyen de la Faculté des sciences sociales soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.8 Faculté des sciences et de génie (document 14)

Présentation: Francis Weil

Un membre demande s'il ne serait pas possible de connaître la liste des conférenciers au moins un mois à l'avance. Il faudrait, selon certains, trouver moyen de publiciser ces

conférences de manière à ce que les Centres universitaires du Nord en soient également informés.

M. le Président suggère de reprendre cette question au niveau de la Direction générale.

RESOLUTION 24-SAC-830825

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Georges François

"Que le rapport du Doyen de la Faculté des sciences et de génie soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.9 Faculté des sciences de l'éducation (documents 06 et 15)

Présentation: Louis Malenfant

Correction:

Document 15, page 1, "finissants" devrait se lire finissants

RESOLUTION 25-SAC-830825

Il est proposé par Louis Malenfant et appuyé par Gilmen Smyth

"Que le rapport du Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.10 Sciences infirmières (document 17)

Présentation: Velma Wade

RESOLUTION 26-SAC-830825

Il est proposé par Velma Wade et appuyé par Louis Malenfant

"Que le rapport de la Directrice de l'Ecole des sciences infirmières soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.11 Centre universitaire Saint-Louis-Maillet (document 16)

Présentation: Ronald Pettigrew

Entre autres, M. Pettigrew fait remarquer que M. Jean-Guy Poitras vient de se voir décerner le doctorat en éducation physique.

RESOLUTION 27-SAC-830825

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Lorraine Bourque

"Que le rapport du DSP du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

10.12 Centre universitaire de Shippagan (document 13)

Présentation: Armand Caron

RESOLUTION 28-SAC-830825

Il est proposé par Armand Caron et appuyé par René Didier

"Que le rapport du DSP du Centre universitaire de Shippagan soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

11. ADMISSION-READMISSION 1983-84

Le Secrétaire général fait la présentation du rapport. Prière de consulter le document 23 en annexe.

12. NOMINATIONS (document 20)

RESOLUTION 29-SAC-830825

Il est proposé par Clarence Jeffrey et appuyé par Gilmen Smyth

"Le Sénat remercie les membres sortants pour leurs états de service."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président demande au Secrétaire de communiquer la teneur de la résolution précédente aux personnes concernées.

12.1 Bureau de direction du Sénat

RESOLUTION 30-SAC-830825

"Mise en candidature:

Gilberte Couturier-LeBlanc" Proposeur: Jean-Guy Rioux

RESOLUTION 31-SAC-830825

Il est proposé par Normand Carrier et appuyé par Léonard LeBlanc

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection de Mme Gilberte Couturier"-LeBlanc.

12.2 Comité d'appel (CUM)

RESOLUTION 32-SAC-830825

"Mise en candidature:

Velma Wade" Proposeur: Marielle Préfontaine

RESOLUTION 33-SAC-830825

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Georgette Durand "Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE. M. le Président proclame l'élection de Mme Velma Wade.

12.3 Comité d'attestation d'études

RESOLUTION 34--SAC-830825

"Mise en candidature:

Yves Volpé" Proposeur: Francis Weil

RESOLUTION 35-SAC-830825

Il est proposé par René Didier et appuyé par Léandre Desjardins

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection de M. Yves Volpé.

12.4 Comité de sélection, grades honorifiques

RESOLUTION 36-SAC-830825

"Mise en candidature:

Louis Malenfant" Proposeur: Léonard LeBlanc

RESOLUTION 37-SAC-830825

Il est proposé par Georges François et appuyé par Jeannette Doucet

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection de M. Louis Malenfant.

12.5 Comité supérieur des admissions (CUM)

RESOLUTION 38-SAC-830825

"Mise en candidature:

Velma Wade" Proposeur: Jeanne d'Arc Gaudet

RESOLUTION 39-SAC-830825

Il est proposé par Jeannette Doucet et appuyé par Yves Volpé

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection de Mme Velma Wade.

12.6 Comité conjoint de la planification

RESOLUTION 40-SAC-830825

"Mises en candidature:

Georgette Durand
Georges François"Proposeur: Lorraine Bourque
Proposeur: Francis Weil

Soeur Durand retire sa candidature.

RESOLUTION 41-SAC-830825

Il est proposé par Frédéric Grogner et appuyé par Francis Weil

"Que les nominations cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection de M. Georges François.

13. PROCHAINE REUNION

RESOLUTION 42-SAC-830825

Il est proposé par Jeanne d'Arc Gaudet et appuyé par Louis Malenfant

"Que la prochaine réunion ait lieu le 9 novembre 1983 à 9 h."

Vote unanime ADOPTE.

14. CLOTURE

La séance est levée A 16 h 20.

(Contresigné le 7 nov. 83

Gilbert Finn, président

Gilles Long, secrétaire